



BORT-LES-ORGUES

VIE MUNICIPALE

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

Rédaction : Mairie de Bort-les-Orgues — Tél. (55) 96.00.29

EDITORIAL

«Le mot du Maire »

Un deuxième bulletin d'information c'est déjà une amorce de continuité et sans aucun doute, une manifestation de notre volonté de vous tenir régulièrement informés.

En dépit du «creux» des vacances d'été qui entraîne une relative vacuité administrative, votre commune a continué de fonctionner, certaines commissions se sont réunies et vous pourrez prendre connaissance de leurs délibérations dans les pages de ce bulletin municipal.

Cette année encore, la vocation touristique de Bort et de sa région nous est clairement apparue. En dépit d'une conjoncture défavorable liée à la stagnation du niveau de vie, les touristes étaient présents et nombreux pendant la période estivale.

La diversité des sites de notre région, l'attrait du plan d'eau et du château de Val, la qualité de nos infrastructures d'accueil, le dynamisme de l'Office de Tourisme Bort-Artense et l'animation de notre Comité des Fêtes et des associations sont les atouts majeurs qui conditionnent notre réussite et notre essor touristiques.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, il est nécessaire de progresser et de s'améliorer. Au cours des deux mandats municipaux précédents nous avons élaboré un projet important d'aménagement touristique sur la rive corrézienne de la retenue à hauteur des «Aubazines», dans le cadre structurel d'un syndicat mixte auquel le Département de la Corrèze est associé à hauteur de 50 %. Les problèmes d'acquisition foncière et les procédures juridiques et administratives avaient considérablement retardé cette importante opération. Depuis le 17 août 83 le syndicat mixte est propriétaire de plus de 40 hectares en bordure du lac et un premier programme de travaux débutera prochainement pour rendre opérationnelle dès l'été 84 la nouvelle «Base des Aubazines», située aux portes de Bort-les-Orgues.

C'est une étape importante dans notre évolution touristique qui va focaliser vers cet objectif nos efforts et notre volonté d'évoluer.

Avec la fin des vacances et les premières journées d'automne, les habitants de notre ville ont retrouvé leurs activités plus traditionnelles. Les associations culturelles et sportives élaborent leurs nouveaux programmes et reprennent leurs activités et je souhaiterais qu'elles participent à l'information dans ce bulletin municipal. Dès notre troisième numéro nous leur ouvrirons nos colonnes.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans des conditions normales avec des effectifs sensiblement identiques à ceux de l'an dernier, ce qui nous fait d'autant plus regretter la fermeture d'une classe primaire en dépit de l'opposition qu'avait manifestée en son temps le conseil municipal. (La décentralisation ne devait-elle pas nous rapprocher du pouvoir de décision?)

Au moment où nous allions mettre sous presse ce bulletin, la nouvelle de la fermeture au 1^{er} Janvier 84 du district E.D.F. de Bort nous est parvenue. Cette décision, qui peut être qualifiée de scandaleusement arbitraire tant elle va à l'encontre de toutes les interventions des élus sans distinction d'appartenance politique et de l'évidence des intérêts géographiques et économiques de notre région, nous a surpris. Des longues négociations que nous avons engagées et de l'avis même de certains responsables et employés de l'E.D.F., c'est à dire à tous les niveaux jusqu'au Président Directeur Général, il ressortait que dans l'hypothèse la plus défavorable, une antenne serait maintenue à Bort.

De tout cela il n'a pas été tenu compte et une fois encore la notion de service public a été bafouée !

Mais où est donc cette décentralisation qui devait rapprocher les petits des grands, les sans grades des gradés et les gouvernés des gouvernants ?

«Les promesses s'en vont où va le vent des plaines».

Jean-Pierre DUPONT

SAISON TOURISTIQUE

★★★ Les bilans établis le 15 Septembre soulignent un tassement réel par rapport à la saison 1982 et ceci pratiquement dans tous les domaines. La réduction des périodes de séjour est très sensible dans la quasi-totalité des terrains de camping du périmètre bortoï et les chiffres annoncés par l'hôtellerie et la restauration surtout en Juillet se révèlent médiocres. L'incidence au niveau du commerce de détail en dépit d'exceptions évidentes, apparaît brutalement confirmé par les statistiques de l'INSEE au plan national (-73% pour ce qui concerne le volume des affaires dans l'ensemble du commerce français en Juillet 83).

★★★ Quelques chiffres concernant le camping :
— les 10 terrains habituellement pris en compte pour le périmètre bortoï totalisent 115376 nuitées contre 120495 en 1982.
— les trois installations locales (BEAUSOLEIL - TOURLOUROU - CASCADE) assurent à elles seules 50180 nuitées contre 54687 l'an passé. Les deux terrains municipaux ont quant à eux réalisé avec 8130 personnes accueillies, une recette de 241.166 Francs.

ANIMATION ESTIVALE

★★★ Le programme d'animation arrêté par le Comité des Fêtes en collaboration avec l'Office du Tourisme, les associations locales et les services municipaux, s'avera encore cette année particulièrement riche avec un éventail de manifestations très variées s'adressant à tous les publics.

Si le coup d'envoi fut donné dès le 15 Juin avec l'exposition nationale des œuvres de BABOULENE, le calendrier se referma en fait les 17 et 18 Septembre avec les fêtes de Ste Croix et la traditionnelle corrida pédestre dans les rues de la cité. Que de sollicitations par contre entre ces deux dates avec une cinquantaine d'organisations, tournois et rencontres sportives, bals, régates, concours, soirées diverses, défilés, kermesses, animation de quartiers par Fanfare et Gounauds, festival folklore, expositions. A tout cela il convient évidemment d'ajouter les activités centrées (grâce à l'animatrice prise en charge par la municipalité) sur les terrains de camping de Bort et Lanobre, activités ayant touché plus de 4500 personnes.

★★★ Le catalogue festivités proposé fut donc particulièrement riche à tel point d'ailleurs qu'au mois d'août se déroulaient parfois simultanément 2 sinon 3 événements. Il convient de remercier très chaleureusement les associations organisatrices et les bénévoles toujours présents sur la brèche. Certes si des «affiches» comme le 22^{ème} Festival International de Folklore, les journées des Borbarians avec la présence de BEZIERS, les expositions de VAL, le concours national de pétanque, la corrida de Ste Croix ou le tournoi de tennis du 15 Août, peuvent apparaître remarquables quant à leur impact bien au-delà de la ville, il n'en demeure pas moins que le calendrier estival demeure un tout et que chacune des organisations conserve un intérêt indiscutable.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

★★★ Les établissements scolaires de notre cité accueillent depuis Septembre 1335 élèves, soit une quarantaine de plus qu'à l'occasion de la rentrée scolaire 1982, ceci sans compter les effectifs de l'I.M.E. La CASCADE en restructuration actuellement.

Le nombre d'enfants des écoles Maternelles et Primaires est en hausse, ainsi qu'au Lycée Technique. Cependant le Lycée d'Enseignement Technologique n'enregistre que 81 élèves contre 102 l'an dernier, alors que le Lycée d'Enseignement Professionnel passe de 338 en 1982 à 421 en 1983 (internes et demi-pensionnaires + 9).

Le Collège d'Enseignement Secondaire perd 21 externes, mais gagne 9 demi-pensionnaires.

La population scolaire fréquentant les services des internats de nos établissements secondaires est en légère augmentation cette année.

★★★ Grâce aux subventions obtenues au taux de 60 à 80% dans le cadre des «crédits déconcentrés» la commune a pu effectuer, depuis 1978, dans de bonnes conditions l'entretien des bâtiments. Le montant des travaux s'élève : pour le C.E.S. à 526.116,94F et pour le Lycée à 419.509,15F. Uncertain nombre de réfections sont en cours : 57.165F pour le C.E.S. (isolation) et 56.000F pour le Lycée (mise en conformité installation de propane) et de nombreux dossiers sont en attente de subventionnement, soit au total plus de 100 Millions de centimes.

La liste des travaux de maintenance de nos deux établissements s'allonge régulièrement et le budget de la commune ne peut faire face sans subvention. La commission municipale est favorable à l'établissement de dossiers «crédits déconcentrés» pour : réfection de l'étanchéité du préau et remise en état des évacuations des eaux usées de l'internat du Lycée.

SPORTS - LOISIRS - CULTURE

★★★ La commission a effectué la réception provisoire de l'agrandissement du stade de Foot-ball du Pré-Mongéal et de l'aménagement de l'aire de jeux de La PLANTADE mise seulement en service la saison prochaine afin de permettre à la pelouse de se développer.

★★★ Les différentes grilles d'utilisation des installations sportives municipales et calendriers des manifestations hivernales ont été établis en présence des représentants des associations, des Chefs d'Etablissements scolaires, Professeurs E.P.S., commission et services techniques municipaux.

★★★ La piscine a fermé ses portes, le bilan des recettes est de 40.890 Frs avec 9092 entrées payantes : 37.250 Frs et 3.640 Frs d'indemnité d'état pour 2831 entrées scolaires. Le montant des recettes (33.754 Frs en 1982) laisse cependant un important déficit de fonctionnement.

★★★ Le comité syndical intercommunal de l'Ecole de Musique, réuni à la Mairie de BORT le 7 Septembre 83, a élu son bureau dont la présidence sera assurée par Monsieur le Maire de BORT. Le budget voté à l'unanimité établit la participatif des communes soit : BORT 61.425 Frs - YDES 26.250 Frs - CHAMPA-GNAC 17.325 Frs, correspondant au prorata des heures de présence du professeur de Musique dans chaque ville.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

★★★ Le Bureau d'Aide Sociale est géré par une Commission Administrative composée du Maire (Président), de quatre membres élus au scrutin secret par le Conseil Municipal et de quatre autres membres nommés par le Préfet.

A BORT ont été élus par le Conseil :
D^r CLAUDEL, M^{me} EISSMANN,
M^r GOYER, M^{me} WEERMEER
suppléante : M^{me} CUEILHES

Nommés pour quatre ans :
M^{me} JOUVE, M^r DONADIEU,
M^r AUZARY, M^r RONGIER.

★★★ L'Aide Sociale est un secours que la collectivité accorde à ceux qui en raison de leur état physique et mental, de leur situation économique et sociale ont besoin d'une aide.

Les demandes sont déposées à la Mairie.

★★★ Deux aspects dans les actions du B.A.S. : Le premier concerne les actions individualisées ou l'acte social. Ce sont par exemple l'octroi d'allocations d'aide facultative, l'attribution de logement, l'admission dans les Etablissements d'accueil. Dans ce domaine il convient que la Commission Administrative en ce qui concerne l'examen des dossiers et le personnel dans son action sur le terrain décide et agisse de façon autonome et objective. L'acte social doit être indépendant. Les administrateurs et les membres du B.A.S. sont tenus au secret professionnel.

Le second aspect des activités du B.A.S. se rapporte à la création et à la gestion des services et des équipements sociaux de la Commune. Dans ce domaine très important il ne fait aucun doute que les initiatives du B.A.S. doivent s'inscrire dans le cadre d'une politique sociale qu'il appartient à l'administration municipale de définir. En voici quelques réalisations :

- 1965 : création d'une garderie de 2 à 6 ans
- 1972 :
 - ouverture des logements foyers pour personnes âgées.
 - création d'une crèche familiale
 - ouverture des logements foyers pour jeunes
 - création d'une garderie pour enfants de 6 à 12 ans
 - ouverture d'un restaurant aux logements foyers.

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser leur mobilisation physique et mentale, le Bureau d'Aide Sociale a souhaité mettre à leur disposition des lieux de rencontre et de divertissement. C'est ainsi qu'est né le Club de l'Amitié.

ADMR

★★★ Liée au Conseil Municipal, mais étendant son action au canton, s'est créée l'aide aux handicapés par l'intermédiaire de l'association A.D.M.R.. En pratique les bénéficiaires de cette aide peuvent être :

- les bénéficiaires de l'allocation compensatrice de tierce personne
- les bénéficiaires d'une majoration pour tierce personne d'un régime de sécurité sociale
- les personnes dont le handicap est reconnu par la C.O.T.O.R.E.P. même si pour une question de ressources elles ne peuvent obtenir l'allocation compensatrice.
- les personnes dont le dossier est en cours d'examen par la C.O.T.O.R.E.P.
- dans une mesure limitée les adultes handicapés bénéficiaires de l'allocation d'éducation spéciale.

Actuellement cinq auxiliaires de vie s'occupent de diverses familles dans le canton.

FINANCES

Parler de chiffres n'est pas facile ; et pourtant, il est bien évident que la gestion d'une commune ne peut s'apprécier que par la gestion de ses finances.

D'où deux questions simples :

- a) d'où vient l'argent de la commune ?
- b) à quoi sert-il ?

Une distinction s'impose : la commune, par l'intermédiaire de son conseil municipal, a deux buts : gérer le patrimoine communal d'une part et l'augmenter d'autre part, ce qui se traduit par un double budget de fonctionnement et d'investissement.

Le budget d'investissement a pour but essentiel de financer les travaux et les acquisitions de la commune et ensuite de rembourser les emprunts antérieurs. Il est financé par des subventions, des emprunts et de l'autofinancement, c'est à dire un prélèvement sur les ressources propres de la commune.

Le budget de fonctionnement a pour but de financer les dépenses courantes c'est à dire la satisfaction des besoins de ses habitants. Il est financé par des subventions, des ressources propres et les impôts locaux. Quelques chiffres tirés de la comptabilité 1982, peuvent illustrer ces généralités.

1) Au niveau de la section d'investissement les finances de Bort font apparaître :

EN DEPENSES :

Remboursement de la dette :	1 043 374 F
Investissements réels	5 695 711 F

EN RECETTES :

Subventions	4 207 100 F
Emprunts	2 335 000 F
Autofinancement	773 245 F

2) Au niveau de la section de fonctionnement, on trouve :

EN DEPENSES :

Frais de personnel	3 452 352 F
Intérêts d'emprunts	1 387 728 F
Autofinancement	316 107 F
Dépenses obligatoires	927 114 F
Dépenses libres	3 663 460 F

EN RECETTES :

Subventions	3 332 030 F
Ressources propres	1 466 325 F
Impôts locaux	5 405 544 F

Pour compléter cette information, voici quelques comparaisons avec la moyenne des communes de même importance du département et de la région :

	Bort	Département	Région
Impôts sur les ménages (%)	19,21	22,49	22,78
Annuité d'emprunt (%)	24,10	27,83	25,98
Fonds de roulement (en jours)	51	40	45
Taux des impôts locaux :			
- foncier bâti	14,98	15,24	14,25
- foncier non bâti	57,32	70,19	54,92
- taxe d'habitation	5,05	5,35	7,40
- taxe professionnelle	14,70	12,88	12,82



RAPORTEURS RESPONSABLES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES ET ADJUDICATIONS :

Monsieur Jacques BRUN

PERSONNEL COMMUNAL :

Monsieur Jean-Pierre DUPONT

BATIMENTS COMMUNAUX - CIMETIERE :

Monsieur Jean-Marie PLAT

AIDE SOCIALE :

Madame Geneviève WEERMEER

LOGEMENTS SOCIAUX :

Madame Geneviève WEERMEER

AIDE A DOMICILE :

Monsieur Yvon CLAUDEL

VOIRIE URBAINE ET RURALE :

Monsieur René CHASTEL

EAU - ASSAINISSEMENT - ELECTRICITE :

Monsieur Jean-Marc PICARD

LOTISSEMENTS :

Monsieur Jean-Pierre FERRIE

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Monsieur Jean-Pierre DUPONT

RESERVES FONCIERES -

STRUCTURES D'ACCUEIL :

Monsieur Serge MORELLO

RELATIONS AVEC ORGANISMES DIVERS

CONCERNANT L'EMPLOI :

Monsieur André SIRAT

PROBLEMES DU COMMERCE

ECHANGES INTERCOMMUNAUX :

Monsieur Georges SULLY

FOIRES ET MARCHES :

Monsieur Georges SULLY

RENOVATION CENTRE VILLE :

Monsieur René CHASTEL

CIRCULATION - STATIONNEMENT :

Monsieur Georges SULLY

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET MATERNELLE :

Madame Geneviève WEERMEER

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

Monsieur Jean-Jacques DESVERNOIS

SPORTS - LOISIRS ET CULTURE :

Monsieur Jean - Jacques DESVERNOIS

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Madame Geneviève WEERMEER

TOURISME :

Monsieur René ROQUES

ANIMATION :

Monsieur Jean-Marc PICARD

ABATTOIRS :

Monsieur Jean-Pierre DUPONT

Nouvelles brèves!

◀ **COMICE CANTONAL** du 18 Septembre et foire primée des veaux du 27, ont témoigné du dynamisme et de la compétence de nos agriculteurs. A noter le premier prix attribué à Michel COUDERT de RIBEYROLLES pour la production « Veaux d'Italie » et félicitations aux participants et au Jury

FINANCEMENT RECENT - Les travaux d'assainissement prévus avenue Victor-Hugo et place Marmontel vont pouvoir être réalisés, le financement nécessaire étant enfin obtenu. Rappelons que cette opération constitue l'ultime étape du collecteur général rive droite drainant eaux pluviales et eaux usées entre l'avenue Victor-Hugo et la zone de la Tuilerie.

LISTES ELECTORALES - Les nouveaux responsables désignés par les autorités compétentes : Préfecture et Tribunal de Grande Instance, pour les opérations de contrôle et révision des listes électorales à BORT sont M. PAGEGIE et M^{lle} GARCIA.

CIMETIERE - Une commission spéciale chargée d'étudier et d'apporter une solution rapide fut-elle partielle, au problème des surfaces disponibles, a été mise en place à la Mairie. Cette décision ne remet pas en cause l'opération foncière beaucoup plus vaste engagée, mais permettrait de résoudre dans l'immédiat les impératifs les plus critiques.

LIVRAISONS AU CENTRE VILLE - Les commerçants de la rue de Paris sont invités à orienter les transporteurs vers les emplacements matérialisés pour les véhicules de livraison. Ces surfaces de stationnement réservées au bas de la rue de Paris -place du Marché et place de la Mairie- impliquent une distribution obligatoire mais très acceptable des marchandises tout en solutionnant le problème de certains abus et encombrements inacceptables dans cette rue centrale au cœur de la journée. Des fiches d'information sont à la disposition des commerçants à la Mairie.

NOCES D'OR - Souligner certains événements très particuliers d'une vie tel est le souhait exprimé par la municipalité, par exemple à l'occasion des noces d'or d'un couple. Des contacts peuvent être établis à ce sujet, par les personnes concernées, avec la Mairie.

PERMANENCE DES ADJOINTS

Samedi de 10 h. à 12 h.

— OCTOBRE : MM. Chastel et Brun.

— NOVEMBRE : MM. Sully et Roques.

— DECEMBRE : MM. Desvernois et Morello.

— Madame Weermeer (Affaires Sociales) du fait des problèmes quotidiens traités (à moins d'avis contraire préalable) passera à la Mairie le Mercredi entre 11 heures et 12 heures.

